

Paris, le 29 août 2019

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
et leurs équipes

Mesdames, Messieurs, chères et chers Collègues,

J'espère que vous avez pu les uns et les autres passer de très bonnes vacances et, en cette rentrée, je tiens à vous souhaiter une excellente nouvelle année scolaire 2019-2020.

Que vous exerciez depuis plusieurs années dans un établissement du réseau, ou que vous veniez de rejoindre une école en vous adaptant à une nouvelle vie dans un pays étranger, je sais que vous vivez tous intensément ce moment si important de la première prise de contact avec les classes que vous allez accompagner cette année.

C'est un temps fort, chargé d'espoirs, d'attentes et parfois d'appréhensions, durant lequel vous établissez les bases qui vous permettront de réussir l'année. Connaissant la très grande qualité des équipes pédagogiques, administratives et de service qui font vivre et rayonner nos écoles, je sais que vous saurez relever les défis de cette nouvelle année individuellement et collectivement.

Je saisis cette occasion pour vous remercier toutes et tous pour votre engagement et votre grande conscience professionnelle au service de nos élèves. **Les résultats remarquables enregistrés par nos élèves aux épreuves du DNB et du baccalauréat ont été, une fois encore, le symbole de cette réussite collective, couronnant un parcours d'excellence que vous veillez à garantir pour tous, de la maternelle au baccalauréat, porte d'entrée vers les meilleures formations supérieures en France et dans le monde.**

Cette excellence éducative fait rayonner le modèle de l'enseignement français à l'étranger. Il attire vers lui un nombre croissant d'établissements et d'élèves. La dernière campagne d'homologation en témoigne une fois encore. 62 dossiers de première homologation ou d'extension d'homologation ont été retenus par la commission interministérielle présidée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. En cette rentrée 2019, environ **10 000 nouveaux élèves** rejoignent ainsi notre réseau. Réseau qui compte désormais plus de **365 000 élèves dans 523 établissements, répartis dans 139 pays**, et qui conforte sa place unique parmi les écoles internationales.

C'est donc avec confiance que nous pouvons aborder cette nouvelle année qui, comme vous le savez, verra la mise en œuvre de réformes pédagogiques importantes, à commencer par celles liées à la réforme du lycée, avec l'introduction du nouveau baccalauréat pour nos élèves qui entrent en première. Je souhaite, à cet égard, saluer le travail considérable accompli par les équipes ces derniers mois pour accompagner les élèves dans leur orientation et rendre hommage à l'ensemble du corps enseignant qui s'est préparé à cette réforme fondamentale. Nous avons là une occasion importante de renforcer l'attractivité du baccalauréat face à d'autres dispositifs internationaux de diplomation.

Nous gardons bien à l'esprit aussi l'enjeu de l'école maternelle dans tous nos établissements. La loi pour une École de la confiance adoptée en juillet dernier en a souligné l'importance dans le système éducatif français. C'est un marqueur fort de notre modèle éducatif mais aussi la porte d'entrée de nos établissements à l'étranger. Elle est également essentielle à la réussite et à l'épanouissement des élèves, quelles que soient leurs origines. Nous devons la conforter et préserver son attractivité qui dans certains pays, sous l'effet de la concurrence locale, est moins évidente. J'ai donc souhaité la constitution d'un groupe de travail auquel les représentants des enseignants et des parents participeront pour examiner les voies de son développement. Nous devons aussi poursuivre toutes les innovations que nous avons engagées, notamment en matière d'enseignement des langues, de plurilinguisme et d'ouverture culturelle, autant d'atouts essentiels pour nos établissements. Nous allons également nous attacher à définir une véritable politique de l'Agence en matière d'inclusion, qui capitalisera sur les nombreuses initiatives prises dans le réseau, pour voir comment les étendre.

Mais cette rentrée n'est pas, pour l'AEFE comme pour le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger, une rentrée comme les autres.

Vous le savez, le 20 mars 2018, dans son discours sur la francophonie et le plurilinguisme à l'Institut de France, le Président de la République nous a fixé un objectif ambitieux : celui de doubler les effectifs scolarisés dans les établissements d'enseignement français à l'étranger d'ici 2030. Constatant le développement rapide, partout dans le monde, d'une demande d'éducation internationale de qualité, le Président a considéré que l'enseignement français à l'étranger, fort de sa réputation et de ses atouts – à commencer par son fonctionnement en réseau –, devait s'inscrire pleinement dans ce mouvement pour faire rayonner davantage notre langue, notre culture et les valeurs portées par l'éducation française.

Un travail considérable a été engagé, sous l'autorité de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, et de M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, pour définir les voies et moyens d'atteindre cet objectif. Le plan de développement de l'enseignement français à l'étranger, issu de ces dix-huit mois de travail, alimenté par les recommandations du rapport réalisé par la députée Samantha Cazebonne à la demande du Premier ministre, et concerté avec l'ensemble des partenaires de l'enseignement français à l'étranger, à l'initiative de M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État, a été validé par le Président de la République devant les ambassadrices et ambassadeurs réunis à Paris le 27 août. Il constitue désormais notre feuille de route pour les années à venir.

Les ministres de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ainsi que le secrétaire d'État aux Affaires étrangères en préciseront publiquement les contenus dans les prochaines semaines. J'aurai également l'occasion de présenter les actions que nous allons engager lors des séminaires régionaux de rentrée et des échanges que j'aurai avec vos représentants à Paris.

Permettez-moi à ce stade d'appeler votre attention sur trois points qu'il me semble important d'avoir à l'esprit en cette rentrée :

- Le premier est que le réseau existant, dans la diversité des statuts des établissements qui le composent, doit poursuivre son développement. Il est la colonne vertébrale d'un dispositif qui doit croître en intégrant de nouveaux partenaires. La place centrale de l'AEFE pour le faire vivre et le développer est affirmée avec force.
- Le deuxième, ce sont les bases sur lesquelles la croissance de l'enseignement français à l'étranger doit être fondée : respect des critères de l'homologation, laquelle

est garante de la qualité de l'ensemble du réseau ; attachement aux valeurs portées par l'enseignement français ; renforcement de la formation des personnels, en particulier ceux, non titulaires du ministère de l'Éducation nationale, qui sont recrutés sous contrat local, pour garantir la qualité de l'enseignement partout dans le réseau. L'élargissement du réseau à de nouveaux établissements s'inscrira dans un pilotage stratégique confié au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et en particulier aux ambassadeurs, en partenariat avec l'AEFE.

- Le troisième, illustration de la confiance qui nous est accordée par nos plus hautes autorités, c'est l'annonce faite le 29 août par notre ministre de tutelle, M. Jean-Yves Le Drian, d'une très forte augmentation, à hauteur de 25 millions d'euros, de notre subvention annuelle qui sera inscrite dans le projet de loi de finances 2020. Dans un contexte budgétaire global qui reste difficile pour notre pays, chacune et chacun d'entre nous doit être conscient de l'effort que consent la Nation et de notre responsabilité collective pour être à la hauteur des attentes. Grâce à ces moyens supplémentaires importants, nos objectifs prioritaires seront le renforcement de la formation des personnels et la relance des investissements pour conforter l'attractivité des établissements et de notre système éducatif.

Dans ce nouveau contexte, nous travaillons, avec notre tutelle, à l'élaboration du **nouveau contrat d'objectifs 2020-2022** qui va permettre de traduire le plan de développement de l'enseignement français en axes stratégiques et en objectifs précis. Nous ferons tout ce qui est possible pour que ce nouveau contrat puisse être signé au premier semestre 2020. Il fera l'objet d'une concertation avec l'ensemble des partenaires de l'enseignement français à l'étranger dont, bien entendu, les représentants des personnels avec lesquels je suis très heureux de poursuivre le dialogue confiant et constructif engagé depuis mon arrivée à la tête de l'Agence.

Cette année scolaire sera aussi celle de la célébration, en 2020, du **30^e anniversaire de l'AEFE**, laquelle a été créée le 6 juillet 1990. Cet événement, important pour marquer la qualité et l'importance du travail accompli, prendra naturellement une dimension particulière compte tenu des objectifs qui nous sont fixés. Cette célébration du passé pour appréhender avec confiance l'avenir peut être résumée par l'intitulé « 30 ans : cap 2030 ». Il est important que l'ensemble des lycées se mobilisent à cette occasion et je souhaite en particulier que les établissements en gestion directe et les établissements conventionnés soient en pointe. La **3^e Semaine des lycées français du monde** qui se tiendra en novembre prochain doit marquer le début de cette mobilisation pour faire davantage rayonner nos établissements et notre modèle éducatif afin d'intéresser de nouveaux publics. Elle mettra en avant la réussite pour tous grâce à l'enseignement français, de la maternelle au baccalauréat.

Un mot enfin sur un sujet que je ne souhaite pas éluder, qui a fortement perturbé la fin d'année dans plusieurs établissements et qui inquiète, je le sais, un grand nombre d'entre vous en cette rentrée : la question des renouvellements de détachement pour les personnels résidents concernés. L'AEFE et en particulier les équipes de la DRH, dont je veux saluer l'engagement remarquable, a consacré toute son énergie pour régler d'avril à juin, les cas de non renouvellement de détachement auxquels soixante-dix professeurs des écoles résidents ont été confrontés. À l'issue de ces mois difficiles pour les collègues concernés, cinq personnes (sur 1 337 demandes de renouvellement) n'ont pas eu gain de cause, ce que je regrette vivement. En cette rentrée, je souhaite trouver avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse un nouveau mode d'examen et de suivi de ces demandes de renouvellement des détachements pour les personnels qui peuvent y prétendre et j'engagerai, dès le mois de septembre, le dialogue sur ce point avec la DGRH du MENJ.

Mesdames et messieurs, chères et chers collègues,

Je sais qu'en ce début d'année je peux compter pleinement sur vous tous pour que l'AEFE et les établissements d'enseignement français à l'étranger soient dignes de la confiance qui nous est accordée par les familles comme par le gouvernement.

Une nouvelle année mais aussi une nouvelle page de notre histoire enthousiasmante s'ouvrent.

Je suis fier et je me réjouis de la vivre et de l'écrire avec vous.

Je vous souhaite une très bonne rentrée et une excellente année scolaire 2019-2020.

Bien cordialement,



Olivier BROCHET